



Non paiement de pension alimentaire pendant deux ans

Par **bridgetjones**, le **13/04/2008** à **20:07**

lorsque mon ex mari et moi avons divorcé la pension alimentaire pour notre fillen'a pas été fixée parce qu'il était en liquidation judiciaire et sans travail. il avait été convenu dans le jugement de divorce que lorsqu'il recommencerait à travailler il me verserait une pension dont nous déciderions ensemble du montant. or il a retrouvé du travail quasiment de suite et ne m'a jamais versé de pension parce qu'il disait qu'il avait sa liquidation à payer. or il me semble que sa liquidatrice judiciaire avait dit que ça ne l'empêchait pas de payer une pension. je voudrais savoir si j'ai la possibilité de réclamer l'arriéré des deux ans de pension non payées.
merci pour toute informations que vous pourrez me fournir.